



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

LES BUDGETS PRIMITIFS 2018 DE LA CALI

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE

I – BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif global présenté au vote du conseil communautaire pour l'exercice 2018 s'élève à **78 830 438 €**.

La section de fonctionnement s'élève à **53 331 117 €** (52 701 842 € en 2017) ; la section d'investissement à **25 499 321 €** (12 998 287 € en 2017).

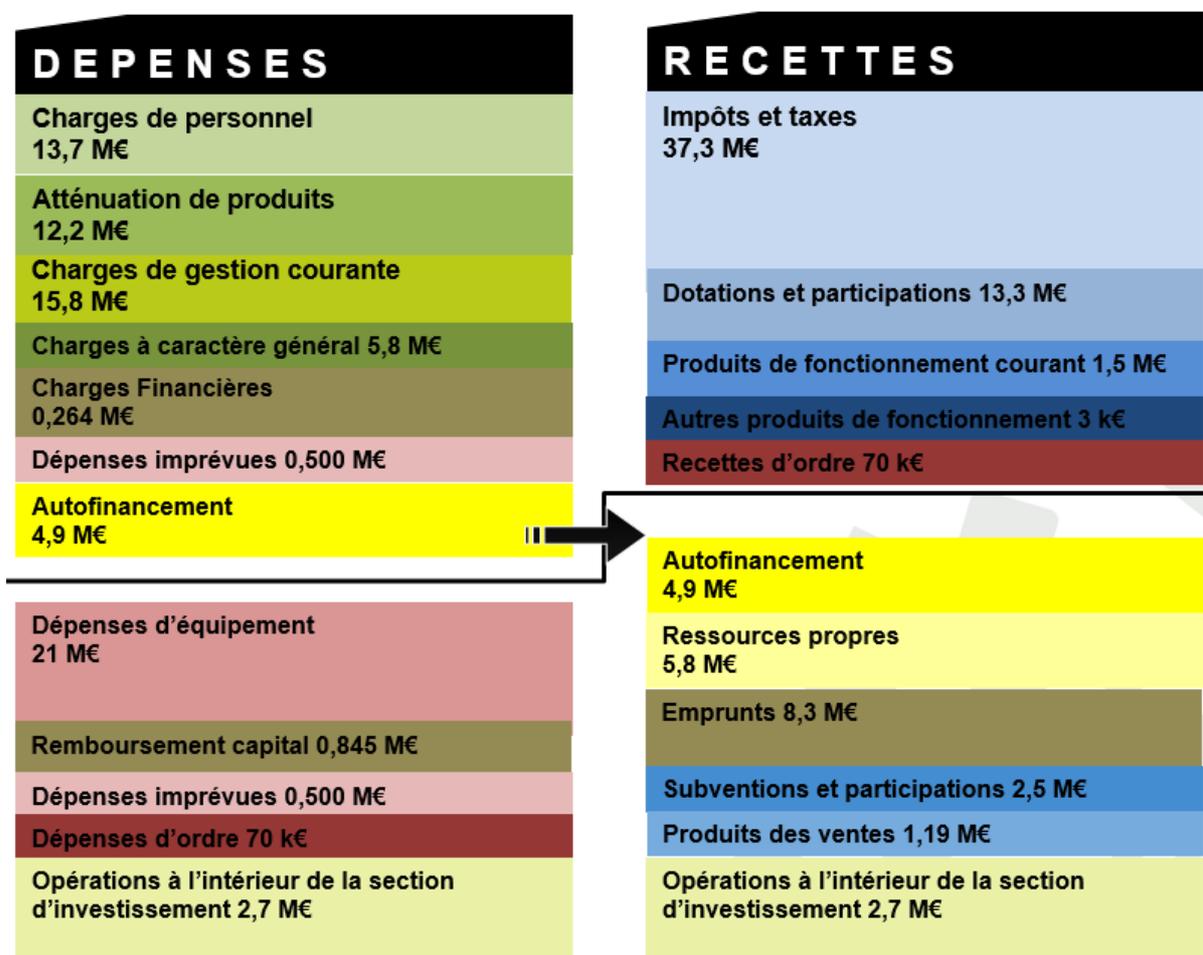
Après le versement des attributions de compensation aux communes (**11,3 M€**) et le reversement de la TEOM aux syndicats (**10.15 M€**), La Cali dispose de **31.9 M€**, c'est-à-dire 60 % de son budget de fonctionnement, pour financer :

- Les charges de personnel : 13,7 M€
- Les charges à caractère général : 5,8 M€
- Les autres charges de gestion courante : 5.7 M€ (dont 1,361 M€ du SDIS)
- Le FNGIR et autres reversement de fiscalité : 925 k€
- Les charges financières : 265 k€
- Les charges exceptionnelles : 22 k€
- Les dépenses imprévues : 500 k€

➔ Soit un total de **26.9 M€**

La section de fonctionnement dégage un autofinancement de près de **5 M €**, qui permet de couvrir le remboursement de la dette en capital (845 k€), le solde étant affecté au financement de l'investissement par virement.

1) LA STRUCTURE SIMPLIFIEE DU BUDGET PRINCIPAL ET LES MARGES D'EPARGNE



2) LA STRUCTURATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Elles sont composées des produits de fonctionnement suivants :

- Les impôts et taxes ;
- Les dotations et participations (DGF, compensations fiscales et participations diverses) ;
- Les autres produits de fonctionnements courant (produits des services et de gestion)

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : STRUCTURE

2018	
Impôts et taxes	71,5%
TH, TFB, TFNB	21,6 %
CFE	16,6%
CVAE	7,4%
IFER	0,5%
TA FNB	0,1%
TASCOM	2,4%
Rôles supplémentaires	0,2%
AC reçue	0,6%
TEOM	19,4%
Attribution FPIC	1,7%
Solde impôts et taxes	1,0%
Dotations et participations	25,4%
DGF	14,6%
Compensations fiscales	1,1%
DCRTP	2,7%
Solde participations diverses	7,0%
Autres produits de fct courant	3,1%
Produits des services	2,9%
Produits de gestion	0,2%
Produits de fonctionnement courant	100,0%

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : MONTANT

K€	2018
Produits fonctionnement courant stricts	52 363
Impôts et taxes	37 421
Dotations et participations	13 326
Autres produits de fct courant	1 616
Produits des services et du domaine	1 506
Autres produits de gestion courante	110
Atténuations de charges	1
Produits de fonctionnement courant	52 365
Produits exceptionnels larges	4
Produits de fonctionnement	52 368

- **Les impôts et taxes** représentent 71.5 % des recettes de fonctionnement de La Cali. Ce poste se partage entre les impôts économiques d'un côté (26.9 %) et les impôts ménages (21.6 %) de l'autre. S'ajoutent à cela notamment :
 - la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (19.4 %) et la Taxe de séjour, intégralement reversées ;

- la taxe GEMAPI depuis 2018.

Le produit prévisionnel des contributions directes s'élève à **25.4 M€** et évolue de 15 % par rapport au BP 2017, soit + 3.3 M€. Cette progression provient de :

- l'évolution des bases fiscales (loi de finances + 1.2 % et, en sus, une évolution physique de + 0.8 % taxe d'habitation, de + 3 % taxe foncière, de + 21.1 % CFE, y/c l'impact des révisions des bases minimum CFE) ;
- l'augmentation du taux de la taxe foncière bâtie (soit une augmentation moyenne, calculée sur la valeur locative moyenne de La Cali de 35 € par foyer).

Dans les tableaux présentés ci-après figure l'évolution des taux et des bases entre 2017 et 2018 :

BASES NETTES D'IMPOSITION

K€	2017	2018
Base nette TH	79 298	80 922
Base nette FB	76 588	79 778
Base nette FNB	2 468	2 465
Base nette CFE	23 642	28 912

EVOLUTION NOMINALE DES BASES NETTES D'IMPOSITION

	2018/17
Base nette TH	2.0 %
Base nette FB	4.2 %
Base nette FNB	-0.1 %
Base nette CFE	22.3 %

TAUX D'IMPOSITION

	2017	2018
Taux TH	9,54%	9,54%
Taux FB	1,79%	4,29%
Taux FNB	6,24%	6,24%
Taux CFE	30,01%	30,01%

IMPOTS LOCAUX LARGES NETS

€	2017	2018
Impôts ménages larges	9 144 253	11 348 782
Produit TH	7 565 056	7 719 959
Produit FB	1 370 930	3 422 476
Produit FNB	154 012	153 816
Taxe additionnelle FNB	54 255	52 531
TP/CET large	12 968 647	14 097 996
Produit de TP/CFE	7 095 216	8 676 491
Produit de la CVAE	3 932 405	3 888 668
Produit de l'IFER	250 163	252 670
Produit de la TASCOT	1 690 863	1 280 167
Impôts locaux	22 112 900	25 446 778

Sur les **25.4 M€** de contributions directes (impôts ménages et économiques), **11,3 M€** sont reversés sous forme d'attribution de compensation aux communes :

 45 % des contributions directes sont reversés aux communes.

Le montant du **FPIC** prévisionnel (qui sera notifié de manière définitive en juin par l'Etat) s'élève à 884 k€ (+ 174 k€ par rapport au BP 2017) ; l'augmentation est liée à l'effet du CIF (de 27.90 % à 35 %).

- **La DGF** prévisionnelle ne représente plus que 14,7 % des recettes de fonctionnement : **7.67 M€**, soit + 670 k€ par rapport au BP 2018. La DGF 2018 est en nette progression du fait de l'effet fusion et l'évolution du CIF. *Au moment du bouclage du Budget primitif, l'Etat n'a pas notifié les montants définitifs de DGF.*
- **Les subventions** représentent 7 % des ressources de fonctionnement (dont 83 % issus de la CAF), alors que les produits des services s'élèvent uniquement à 2.9 % des recettes.

Les subventions d'un montant de **3.6 M€** augmentent de 165 k€ par rapport au BP 2017 et concernent principalement les prestations versées par la CAF pour les structures petite enfance-enfance-jeunesse.

- **Les produits liés à l'activité des services (1.5 M€)** restent stables par rapport au BP 2017. Ils regroupent :
 - les recettes des familles (crèches, ALSH, espaces jeunes, ludothèque) pour un montant de **985 k€**.
 - les recettes relatives aux mises à disposition du personnel entre La Cali et les communes / OTI d'un montant de **227 k€** qui diminuent de près de 145 k€. En effet, il a été mis fin en 2018 à la mise à disposition du personnel du service de l'accueil des gens du voyage auprès du délégataire.
 - Les recettes issues de la refacturation des services communs aux CCAS/CIAS (**279 k€**).
- **Les autres recettes** regroupent principalement :
 - **la DCRTP** qui est devenue variable d'ajustement diminue de – 134 k€ passant de 1.564 M€ à **1.43 M€**.
 - **les loyers**, dont le montant demeure stable (**83 k€**).

3) LA STRUCTURATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Elles se décomposent en quatre rubriques principales :

- Les charges de personnel
- Les charges à caractère général
- Les autres charges de gestion courante
- Les atténuations de produits
- Les charges financières

CHARGES DE FONCTIONNEMENT : STRUCTURE

2018	
Charges fct courant strictes	73,8%
Charges à caractère général	12,2%
Charges de personnel	28,8%
Autres charges de gest° courante	32,8%
Atténuations de produits	25,7%
Charges de fonctionnement courant	99,4%
Charges exceptionnelles larges	0,1%
Charges de fct hors intérêts	99,5%
Intérêts	0,5%
Charges de fonctionnement	100,0%

CHARGES DE FONCTIONNEMENT : MONTANT

K€	2018
Charges fct courant strictes	35 163
Charges à caractère général	5 803
Charges de personnel	13 743
Autres charges de gestion courante	15 617
Elus	313
Service d'incendie	1 361
Collecte déchets et traitements	9 923
Subvention aux communes membres	8
CIAS	790
Subvention personnes de droit privé	1 386
Syndicat PETR	220
Subvention d'équilibre budget annexe transport	711
Subvention à l'OTI	450
Déficit des budgets annexes économie	66
Solde autres charges de gestion courante	388
Atténuations de produits	12 244
Attribution de compensation versée	11 319
Prélèvement FNGIR	796
Solde atténuations de produits	130
Charges de fonctionnement courant	47 407
Charges exceptionnelles larges	22
Charges de fonctionnement hors intérêts	47 429
Intérêts	265
Charges de fonctionnement	47 694

- **Les charges de personnel (13.7 M€)** représentent 28.8 % des dépenses de fonctionnement de La Cali.

On constate une augmentation de + 769 k€ par rapport au BP 2017, liée aux effets cumulés :

- des services communs en année pleine (affaires juridiques, achat et commande publique, direction des services techniques pour 502 k€), financés par la refacturation auprès du CCAS/CIAS et la diminution de l'attribution de compensation de la ville de Libourne ;
- le GVT, l'impact des décisions prises au niveau national (fin des contrats aidés et réforme des rythmes scolaires) ;
- les recrutements 2017 en année pleine et ceux validés en 2018 ;

L'effectif global de La Cali au 01/01/2018 est de 387 agents.

La prospective budgétaire 2019-2021 prévoit de fixer la progression à + 1.2 % de budget à budget.

- **Les charges à caractère général (5.8 M€)**, 12.2 % des dépenses de fonctionnement :
Ce chapitre regroupe :

- Les refacturations des communes pour la gestion des compétences petite enfance-enfance-jeunesse pour **1 772 k€**
- Les contrats de prestation de service et de maintenance **843 k€**
- Les activités et le transport pour les structures petite enfance-enfance-jeunesse et pour les actions culturelles : **650 k€**
- Les études pour **472 k€** (habitat : 251 k€, développement durable et environnement 140k€, patrimoine : 45 k€, économie : 20 k€, tourisme : 10 k€)
- Les cotisations pour **459 k€**
- Les dépenses d'énergie (fluides, téléphonie, carburant) pour **305 k€**
- Les achats de fournitures et petits équipements pour **221 k€**
- Les locations mobilières et immobilières pour **194 k€**
- Les assurances, honoraires et annonces pour **142 k€**
- Les travaux d'entretien et de réparations des bâtiments et espaces verts pour **189 k€**

- **Les autres charges de gestion courante (15.6 M€)**, 32.7 % des dépenses de fonctionnement :

Ce chapitre enregistre une hausse (+ 538 k€) liée notamment à l'inscription de la subvention d'équilibre du budget annexe transport (**711 k€**).

Ce chapitre regroupe les dépenses suivantes :

- La cotisation au SDIS : **1,361 M€** (soit + 15 k€)
- Le reversement de la TEOM aux syndicats : **9,923 M€** (soit + 47 k€)
- La subvention d'équilibre au CIAS : **790 k€** (soit + 16 k€)
- Les subventions aux associations en diminution de -23 k€ par rapport au budget 2017 : **1.386 M€**
- La subvention au PETR (+31 k€) : **219 k€**
- La subvention à l'OTI (- 65 k€) : **450 k€**
- Le déficit des budgets annexes liées à l'économie (ZAE Frappe et Eygreteau, Pépinière d'entreprises) : **144 k€**

- **Les atténuations de produits**

25.7 % des dépenses sont des reversements :

- aux communes (attributions de compensation) : **11.3 M€**
- FNGIR : **800 k€**
- taxe de séjour reversée à l'OTI : **110 k€**

- **Les charges financières**

Les charges financières sont composées des intérêts de la dette pour un montant de 265 k€ en baisse de 14 k€ par rapport au BP 2017.

4) L'INVESTISSEMENT DE LA CALI

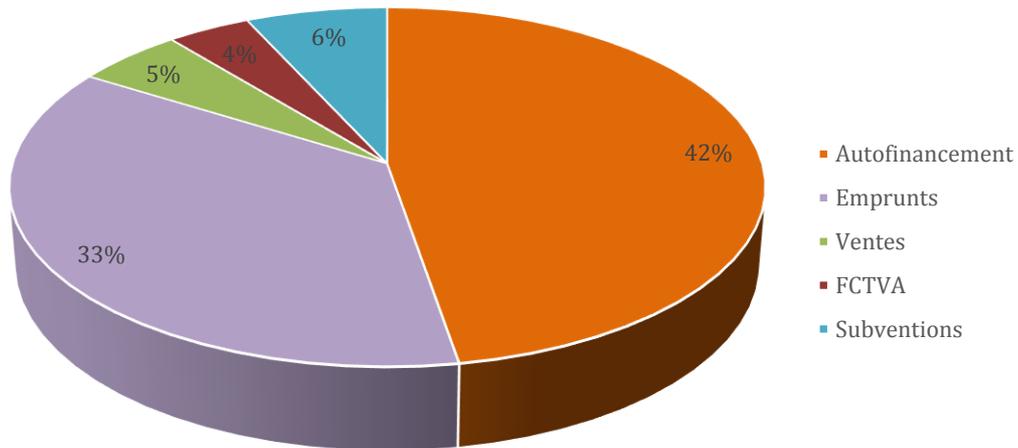
Le montant des dépenses d'Équipement s'élève à **21,3 M€**. Le financement de ces investissements est assuré par :

- Le virement de la section de fonctionnement : 4 M€
- L'affectation des résultats antérieurs : 5.8 M€
- Les amortissements : 850 k€
- Le produit des cessions : 1.19 M€
- Les subventions et dotations : 2.4 M€
- L'emprunt : 8.3 M€ (dont 3.3 M€ inscrits en report)

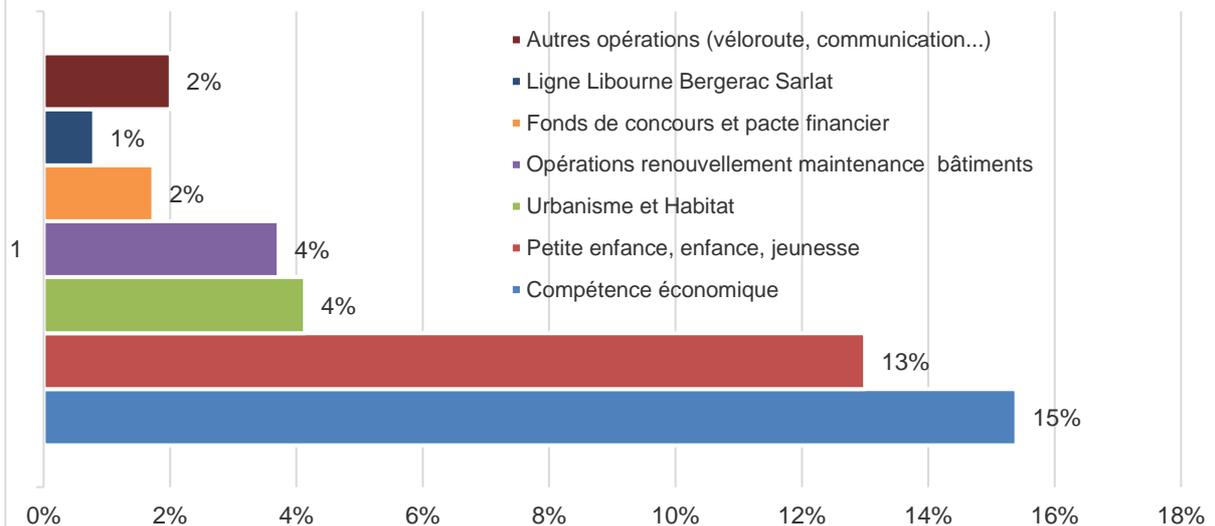
LES RESSOURCES		25 499 321
RESSOURCES PROPRES		17 199 321
AUTOFINANCEMENT SUR L'EXERCICE		4 908 305
<i>Amortissements des biens</i>	850 000	
Virement à la section d'Investissement	4 058 305	
AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS		5 848 221
RESSOURCES PROPRES D'ORIGINE EXTERNE		2 483 333
<i>Subventions</i>	1 547 245	
<i>Fctva</i>	923 588	
<i>Opérations financières</i>	12 500	
PRODUITS DES CESSIONS		1 190 000
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*		2 769 462
EMPRUNTS		8 300 000
LES DEPENSES		25 499 321
LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		21 314 496
Centre aquatique	12 115 631	
Compétence économique	3 281 722	
Petite enfance, enfance, jeunesse	2 771 343	
Urbanisme et Habitat	881 983	
Opérations renouvellement maintenance bâtiments	792 586	
Politique de la ville	502 800	
Fonds de concours et pacte financier	370 000	
Ligne Libourne Bergerac Sarlat	170 000	
Autres opérations (véloroute, communication...)	428 431	
DEPENSES IMPREVUES		500 000
TRAVAUX EN REGIE ET AUTRES OPERATIONS D'ORDRE		70 000
OPERATIONS A L'INTERIEUR DE LA SECTION*		2 769 462
REMBOURSEMENT DE LA DETTE		845 363

* avances marchés publics et opérations patrimoniales

Financement de l'investissement



Les opérations d'Equipement hors Centre aquatique



II – AFFECTATION DES RESULTATS ET VUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS

1) BUDGET PRINCIPAL

- Résultat de la section de fonctionnement : + 4 729 973.13 €
- Résultat de l'exercice antérieur : + 2 000 000,55€
- Résultat cumulé : + 6 729 973.68 €
- Résultat de la section d'investissement : - 851 582.33 €
- Résultat de l'exercice antérieur : + 969 829,89 €
- Résultat cumulé : + 118 247.56 €

Affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement : + 1 000 000.00 € (article R002)
- Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 5 729 973.68 €
- Report de l'excédent d'investissement : + 118 247.56 € (article R001)

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chap	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	5 802 711,74 €
.012	Charges de personnel	13 742 574,00 €
.014	Atténuation de produits	12 244 062,00 €
65	Autres charges de gestion courante	15 846 548,91 €
66	Charges financières	264 915,34 €
67	Charges exceptionnelles	22 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	4 058 305,01 €
.042	Amortissement	850 000,00 €
		53 331 117,00 €

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chap	libellé	BP 2018
16	Emprunts et dettes assimilés	845 363,05 €
20	Immobilisations incorporelles	1 097 903,02 €
204	Subventions d'équipement	2 053 925,00 €
21	Immobilisations corporelles	3 143 195,65 €
23	Immobilisations en cours	14 738 317,80 €
27	Autres immobilisations financières	281 154,48 €
.020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	2 769 462,00 €
		25 499 321,00 €

Les recettes		
Chap	libellé	BP 2018
13	Atténuation de dépenses	1 500,00 €
70	Produits des services	1 498 917,70 €
73	Produits issus de la fiscalité	37 321 659,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 325 879,78 €
75	Autres produits de gestion courante	109 510,52 €
77	Produits exceptionnels	3 650,00 €
78	Reprise sur provisions	
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	70 000,00 €
.002	Excédent reporté	1 000 000,00 €
		53 331 117,00 €

Les recettes		
Chap	libellé	BP 2018
.024	Produits de cession	1 190 000,00 €
10	FCTVA	923 587,75 €
1068	Dotation	5 729 973,68 €
13	Subventions	1 547 245,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	8 300 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	12 500,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	4 058 305,01 €
.040	Amortissement	850 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	2 769 462,00 €
.001	Excédent reporté	118 247,56 €
		25 499 321,00 €

2) BUDGET ANNEXE TRANSPORT

- Résultat de la section de fonctionnement : + 344 937,42 €
- Résultat de l'exercice antérieur : + 96 448,83 €
- Résultat cumulé : + 441 386,25 €

- Résultat de la section d'investissement : 426 414,90 €
- Résultat de l'exercice antérieur : - 27 899,54 €
- Résultat cumulé : 398 515,36€

Affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement : + 41 386,25 € (article R002)

- Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement : + 400 000,00€ (article R1068)
- Report de l'excédent d'investissement : + 398 515,36 € (article R001)

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	4 435 915,00 €
.012	Charges de personnel	206 010,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	650 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	37 103,00 €
.042	Amortissement	45 400,00 €
		5 382 928,00 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
20	Immobilisations incorporelles	16 713,00 €
21	Immobilisations corporelles	930 086,00 €
		946 799,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	88 820,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	2 750 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 491 369,75 €
75	Autres produits de gestion courante	3 352,00 €
77	Produits exceptionnels	8 000,00 €
.002	Excédent reporté	41 386,25 €
		5 382 928,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
10	FCTVA	65 780,64 €
1068	Dotation	400 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	37 103,00 €
.040	Amortissement	45 400,00 €
.001	Excédent reporté	398 515,36 €
		946 799,00 €

- **5,4 M€** de dépenses de fonctionnement :
 - Finalisation du Schéma Directeur des Transports Collectifs (voté en avril 2018) qui devra permettre de définir le nouveau réseau de transport de La Cali
 - Participation à l'Etude préalable du Pôle d'Echange Multimodal
 - Poursuite des services de transport scolaire (1,2 M€), de transport urbain (1,6 M€) et interurbain (2 M€)
 - Maintien du budget du personnel et des effectifs (206 k€)

Des dépenses financées par :

- Le versement transport (2,75 M€)
- La compensation du département (1,780 M€)
- Une subvention d'équilibre du budget principal (711 k€)
- La participation des usagers pour le transport scolaire (39 k€)
- **946 k€** de dépenses d'investissement :
 - dont le schéma directeur d'accessibilité des points d'arrêts inscrit en APCP (1,374 M € dont 696 k€ en 2018)
 - et le déploiement et l'harmonisation des poteaux d'arrêts sur l'ensemble du réseau Calibus inscrit en APCP (300 k € dont 177,9 k € en 2018)

3) **BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DE FRAPPE**

- Résultat de la section de fonctionnement : 0 €
- Résultat de l'exercice antérieur : 1 198,52 €
- Résultat cumulé : 1 198,52 €
- Résultat de la section d'investissement : 0 €
- Résultat de l'exercice antérieur : + 6 918,06 €
- Résultat cumulé : + 6 918,06 €

Affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : + 1 198,52 €
- Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 6 918,06 €

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	1 096 060,46 €
65	Autres charges de gestion courante	15 760,52 €
.042	Variation des stocks	59 977,54 €
		1 171 798,52 €

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
.040	Variation des stocks	1 095 000,00 €
		1 098 000,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	75 600,00 €
.042	Variation des stocks	1 095 000,00 €
.002	Excédent reporté	1 198,52 €
		1 171 798,52 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
1641	Emprunt	1 000 000,00 €
16876	Avance BP	28 104,40 €
.040	Variation des stocks	59 977,54 €
.001	Excédent reporté	6 918,06 €
		1 098 000,00 €

Le budget 2018 s'élève à **1,172 M€ en fonctionnement** et à **1 098 000 € en investissement**:

- Vente pour un montant total de 75,6 K€ (Mon espace Carrelage) et extension de la phase 2 de la zone pour 1,095 M€
- Emprunt d'équilibre pour 1 M€

- Excédent reversé au Budget principal d'un montant de 15 K€ en fonctionnement et une subvention d'équilibre du Budget principal de 28 K€ en investissement.

4) **BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES D'EYGRETEAU**

- Résultat de la section de fonctionnement : 0 €
- Résultat de l'exercice antérieur : 0 €
- Résultat cumulé : 0 €
- Résultat de la section d'investissement : - 0,08 €
- Résultat de l'exercice antérieur : 0 €
- Résultat cumulé : -0,08 €

Affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent ou déficit de fonctionnement : 0 €
- Report du déficit d'investissement : - 0,08 € (article D001)

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
66	Charges financières	29 453,00 €
		29 453,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
77	Subvention BP	29 453,00 €
		29 453,00 €

BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
1641	Emprunt	253 000,00 €
.001	Déficit reporté	0,08 €
		253 000,08 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
16876	Avance BP	253 000,08 €
		253 000,08 €

Le budget 2018 s'élève **29,5 k€ en fonctionnement et à 253 k€ en investissement** :

- Trois ventes en projets, non inscrites au budget (hypothèse prudentielle) ; si celles-ci devaient être réalisées avant la fin de l'année, le remboursement anticipé de l'emprunt sera effectué.
- Subvention d'équilibre du Budget principal d'un montant de 29,5 K€ en fonctionnement et de 253 K€ en investissement pour le remboursement de l'emprunt.

5) **BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES**

- Résultat de la section de fonctionnement : 100 406,94 €
- Résultat de l'exercice antérieur : - 81 051,94 €
- Résultat cumulé : 19 355,00 €
- Résultat de la section d'investissement : 1 112 743,00 €
- Résultat de l'exercice antérieur : - 1 111 700,20 €
- Résultat cumulé : 1 042,80 €

Affectation des résultats comme suit :

- Report de l'excédent de fonctionnement (article R002) : 18 156,13 €
- Excédent capitalisé en couverture du besoin de financement (article R1068) : + 1 198,87 €
- Report de l'excédent d'investissement (article R001) : + 1 042,80 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.011	Charges à caractère général	69 926,67 €
.023	Virement à la section d'investissement	62 850,33 €
.042	Amortissement	8 400,00 €
		141 177,00 €

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2018
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	71 250,33 €
23	Immobilisations en cours	2 241,67 €
		74 492,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
70	Produits des services	18 556,00 €
75	Autres produits de gestion courante	104 464,87 €
.002	Excédent reporté	18 156,13 €
		141 177,00 €

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2018
1068	Dotation	1 198,87 €
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	62 850,33 €
.040	Amortissement	8 400,00 €
.001	Excédent reporté	1 042,80 €
		74 492,00 €

Le budget 2018 s'élève à **141 k€ en fonctionnement et à 74.5 k€ en investissement** :

Le financement des dépenses de fonctionnement de la Pépinière provient à 40 % des loyers et des prestations de services facturées aux entreprises résidentes pour 58 k€ et à 47 % par une subvention d'équilibre du Budget principal d'un montant de 66 k€.